



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE DE LA VILLE DE GATINEAU PRÉSENTE SON RAPPORT ANNUEL 2019 AU CONSEIL MUNICIPAL

Gatineau, le 25 Août 2020 - La vérificatrice générale de la Ville de Gatineau, madame Johanne Beausoleil, présente son rapport annuel 2019 au conseil municipal.

GESTION DE LA PÉRENNITÉ DES CHAUSSÉES - VOLET STRATÉGIES DE PRISE DE DÉCISION

« Le réseau routier dont la Ville de Gatineau doit assurer l'entretien s'étend sur près de 1 400 kilomètres et représente une valeur en actifs d'environ 1,8 milliard de dollars, et suscite certaines inquiétudes en raison de la dégradation continue de son état. En effet, 40 % des routes sont en mauvais ou en très mauvais état, comparativement à la Ville d'Ottawa dont 30 % du réseau est dans les mêmes conditions. Bien que la Ville de Gatineau ait augmenté de façon significative les budgets annuels dans les dernières années dans le but d'atteindre un niveau d'investissement permettant de limiter la dégradation en cours et de rattraper le déficit d'entretien sur un horizon de 30 ans, la stratégie d'intervention mise de l'avant ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés quant au maintien de la condition actuelle des chaussées », lance la vérificatrice générale.

La Ville de Gatineau utilise la cote PCI comme critère le plus restrictif de son outil de priorisation et la stratégie préconisée est de classer les projets selon leur degré de dégradation et de prioriser les chaussées les plus dégradées. Ainsi, 80 % des investissements actuels se font en reconstruction. Cette méthode concentre beaucoup de ressources sur peu d'interventions, empêche d'entretenir à temps les autres chaussées qui se détériorent et finissent par exiger des travaux très lourds, en plus d'augmenter le déficit d'entretien accumulé. Les critères de priorisation et les processus décisionnels utilisés par la Ville devraient par conséquent être revus afin de considérer dans ses stratégies d'intervention les travaux d'entretien préventifs et évaluer la possibilité de classer les projets en fonction de leur rentabilité à long terme, en plus de coordonner les processus de priorisation des services impliqués.

PLANIFICATION DES RESSOURCES HUMAINES

Selon les données du plan triennal des effectifs 2019-2022, la Ville de Gatineau comptait 3 914 employés cadres et syndiqués au 31 décembre 2018, ces derniers étant répartis entre huit accréditations syndicales.

Depuis plusieurs années, la pénurie de main-d'œuvre est la principale difficulté à laquelle les employeurs doivent faire face. La Ville de Gatineau a favorisé la création d'emplois temporaires en remplacement des postes permanents afin de limiter l'augmentation des coûts et d'assurer l'agilité organisationnelle du

personnel. Le caractère particulier de la région de la capitale nationale apporte également son lot de défis quant à la concurrence générée par le gouvernement fédéral en ce qui a trait aux ressources humaines, ainsi qu'à son éloignement géographique comparativement à la grande région de Montréal. Ces enjeux ont des effets importants sur la capacité de la Ville d'attirer et de retenir des talents.

Nous avons constaté qu'un processus intégré de planification des ressources humaines est en cours d'élaboration, mais il est encore trop tôt pour évaluer s'il s'harmonisera avec les objectifs de la Ville. Les changements requis au sein de la planification des ressources humaines à la Ville sont importants et les activités prévues à cet effet sont significatives.

« Nous estimons qu'il reste encore beaucoup de travail à réaliser afin que la Ville soit en mesure de mieux prévoir ses besoins futurs et de se doter des outils pour y faire face en temps opportun. Une harmonisation de certains outils à travers les divers services de la Ville est d'ailleurs à cet effet souhaitable », affirme madame Beausoleil.

GESTION DU CYCLE DE VIE DES VÉHICULES ET GESTION DES MAGASINS (VOLET MÉCANIQUE)

Le parc de véhicules de la Ville, composé de véhicules légers, lourds, d'équipements variés et de remorques sert à assurer les divers services attendus par la population. Le parc de véhicules utilisé par la Ville comptait 997 véhicules en décembre 2016 et en comptait 863 en janvier 2020. La gestion de l'acquisition des véhicules, de leur remplacement ainsi que de leur entretien doit se faire de façon économique et efficiente afin de ne pas exercer une pression négative accrue sur les finances de la Ville.

La qualité des informations compilées pour faire le suivi des acquisitions de véhicules s'est dégradée depuis 2017. La Ville n'utilise aucun indicateur de gestion qui lui permette de faire ressortir les principaux enjeux et d'apporter les correctifs requis. Le temps moyen de 1,9 an entre le début du processus d'acquisition et la livraison du véhicule aux clients-utilisateurs a un impact non négligeable sur leurs activités, surtout s'il s'agit de services tels que le Service de police, qui était toujours en attente de 20 véhicules au moment de l'audit. Pour pallier cette situation, les services ont en partie recours à la location et les 6,2 M\$ qui ont été dépensés à cette fin de 2017 à 2019, par rapport aux budgets prévus de 5 M\$, n'ont pas été utilisés pour des remplacements de véhicules. Certains services ne peuvent cependant pas procéder à la location de véhicules, notamment le Service de police, ce qui peut avoir un impact négatif sur le niveau de service offert aux citoyens. La Ville n'a présentement pas en mains les outils qui lui permettraient d'évaluer l'ensemble des dépenses de location de véhicules et en conséquence elle ne peut gérer adéquatement les charges d'exploitation totales de ses véhicules, qui incluent les coûts d'acquisition et de location.

« De nombreuses améliorations sont nécessaires afin que la Ville exerce une gestion efficiente du cycle de vie des véhicules ainsi que des pièces destinées aux ateliers mécaniques pour l'entretien de sa flotte de véhicules. Cinquante recommandations, en réponse aux constatations détaillées de mon rapport, ont été formulées à cet effet », explique la vérificatrice générale.

GESTION DES DOCUMENTS NUMÉRIQUES

La Ville de Gatineau possède plus de 60 millions de documents numériques et ce nombre a triplé depuis 2008. La Ville de Gatineau s'est récemment dotée d'objectifs ambitieux pour faire passer la gestion de l'information à l'ère du numérique à l'aide de diverses politiques, notamment la Politique sur la gestion des documents et de l'information.

L'atteinte des objectifs de la Politique sur la gestion des documents et de l'information dépend largement du projet de gestion électronique des documents (GED) qui a été lancé en 2017 et qui devait se terminer en 2019 afin d'étendre le cadre et les outils de gestion des documents et de l'information à la réalité numérique tout en répondant aux obligations légales auxquelles la Ville est soumise. Le succès de ce projet est incertain compte tenu de certains facteurs qui ont contribué à le fragiliser, notamment en ce qui a trait aux ressources humaines et financières disponibles et aux échéanciers établis afin de réaliser le déploiement d'une solution de gestion électronique des documents dans l'ensemble des processus de la Ville.

La Ville de Gatineau doit encourager les initiatives qui favorisent le virage numérique, à l'image de plusieurs autres municipalités et organismes publics au Québec et au Canada.

« Comme au cours des années antérieures, j'ai reçu l'entière collaboration de la haute direction de la Ville, de ses gestionnaires et des employés municipaux à l'occasion des audits réalisés. Je les en remercie à nouveau » conclut madame Beausoleil.

N.B.: Pour toute demande d'entrevue, veuillez acheminer un courriel à verificateur.general@gatineau.ca.

- 30 -

Source : Johanne Beausoleil, CPA auditrice, CA, CIA
Vérificatrice générale de la Ville de Gatineau
819 243-2303
verificateur.general@gatineau.ca